



IRI

COMPTE RENDU

Restitution - lundi 13 novembre 2023

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Propos liminaire

La soirée de restitution de la démarche de concertation relative au projet de l'aménagement des Berges de Reims a eu lieu le lundi 13 novembre de 19 h à 21 h au Conservatoire.

Elle a réuni près de 250 personnes.

Le présent compte-rendu reprend la présentation exposée et en fin de document, l'ensemble des échanges.

Déroulé de la soirée

- 01 Introduction de M. le Maire et de Mme la Présidente (10 mn)
- 02 Retour sur la démarche de concertation (5 mn)
Les différents temps de débat,
le respect des engagements
- 03 Bilan (1 h)
 - Présentation des résultats de la concertation
 - Présentation des arbitrages
 - Présentation d'esquisses et du lauréat du concours relatif à la passerelle
- 04 Questions réponses (30 mn)
- 05 Conclusion (5 mn)

Introduction de M. Arnaud Robinet, Maire de Reims



Monsieur le Maire remercie les participants d'être venus nombreux pour ce temps de restitution. Il rappelle que ce sont près de 500 Rémois qui ont travaillé lors des différents ateliers pour imaginer, ensemble, les Berges de demain.

Il rappelle que l'objectif est de projeter la ville vers l'eau et de se réapproprier les Berges. Il poursuit en expliquant que cela n'est possible qu'avec l'effacement du pont de Gaulle, et son remplacement par une passerelle, qui permettra de récupérer 2 hectares.

Il précise que le nouvel échangeur autoroutier Reims-centre contribuera à fluidifier le trafic. Il permettra de rejoindre notamment les quartiers Courlancy et Croix-Rouge. Il évoque également la voie Taittinger, autoroute sous concession de la SANEF qui n'envisage pas à ce jour de modification de circulation mais qui a un potentiel de mutation à terme.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de changements d'envergure qui modifieront les habitudes mais qui contribueront à la qualité du cadre de vie pour tous.

Il remercie à nouveau les participants et passe la parole à Mme Vautrin, présidente du Grand Reims.

Introduction de Mme Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims



Madame la Présidente fait part de sa joie de pouvoir participer à cette restitution et rappelle la responsabilité des élus : travailler sur l'équilibre de la ville et penser ensemble, la ville de demain.

Elle poursuit en expliquant que l'objectif est de faire des Berges un lieu de vie, un lieu d'excellence environnementale, d'accessibilité et d'attractivité.

Ce projet est un facteur de développement et d'attractivité pour la totalité du bassin de vie, il s'adresse à l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine.

Madame la Présidente tient enfin à remercier les équipes qui ont travaillé sur ce projet ainsi que les habitants pour leur participation.

Retour sur les engagements et la démarche

Faire preuve de clarté sur ce que l'on met en débat

Mobiliser toutes les parties prenantes

Partager les présentations et comptes-rendus de tous les débats

Organiser le débat pour que la discussion ait lieu **avec**, et surtout **entre** les participants

Etudier sincèrement et attentivement toutes les propositions

En fin de processus, rendre compte des décisions prises

Et évaluer la démarche !



Présentation des résultats de la concertation et des arbitrages

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Rappel des 6 thématiques abordées

JEUX ET SPORTS

**ENVIRONNEMENT,
CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET
VÉGÉTALISATION**

**PROMENADE ET
MOBILITÉ**

CONVIVIALITÉ

SERVICES

RAPPORT À L'EAU

JEUX ET SPORTS

Vous nous avez dit...

Qu'il fallait penser des activités ludiques pour les petits et les grands

Des **espaces de jeux pour les enfants** : marelles, araignée, parcours ludiques et sensoriels, mur d'escalade...

Dans une zone dédiée, plutôt vers la rue de Venise

Mais aussi des **activités ludiques pour les adultes** : tables multi-jeux, terrain de pétanque, puissance 4, ping-pong, échecs ... regroupées ou dispersées

Ou encore... des jeux d'eau interactifs, des miroirs d'eau, **des fontaines et brumisateurs – ou des tapis d'eau**

Avec des **activités pour les familles, les adultes, intergénérationnelles**, pour tous les Rémois de tous les quartiers et les touristes.

Qui **permet des pratiques sportives** sur les berges (pour les poursuivre dans le parc Léo Lagrange) : cours de sport, terrain de parkour, parcours sportif...
Mais sans en faire un terrain de sport !

En veillant à avoir des **jeux accessibles aux enfants en situation de handicap**

En **aménageant ces espaces à l'ombre**, voire à l'abri du vent par exemple pour le ping-pong

Que vous vouliez un espace agréable, ouvert à tous...en faisant preuve de bon sens ...

Anticiper **les nuisances sonores** : liées à la pétanque, aux grands espaces de jeux pour enfants

Eviter les **doublons** avec d'autres espaces dans la ville (jeux dans d'autres parcs à proximité)

Développer un esprit « Reims Plage » avec un terrain de pétanque et des jeux pour enfants ambiance plage

Aménager un mur d'escalade sous la passerelle avec verso végétalisé

Des berges souvent imaginées en **3 séquences** :

- Côté rue Libergier, une zone festive : pétanque, buvette, plage pour certains et activités sportives
- Le long du Boulevard Paul Doumer, une zone ludique intergénérationnelle et une zone de promenade
- Côté Pont de Venise, une zone enfants : jeux, espaces ombragés

JEUX ET SPORTS

Les images très souvent choisies :

12



Terrain de pétanque / quilles

10



Table multi jeux

8



Jeux adaptés aux enfants en situation de handicap

5



Labyrinthe végétal

6



Fontaine / brumisateur

6



Jeux pour enfants abrités par des arbres

6



Parcours 5 sens

5



Mur d'escalade

5



Terrain de ping-pong

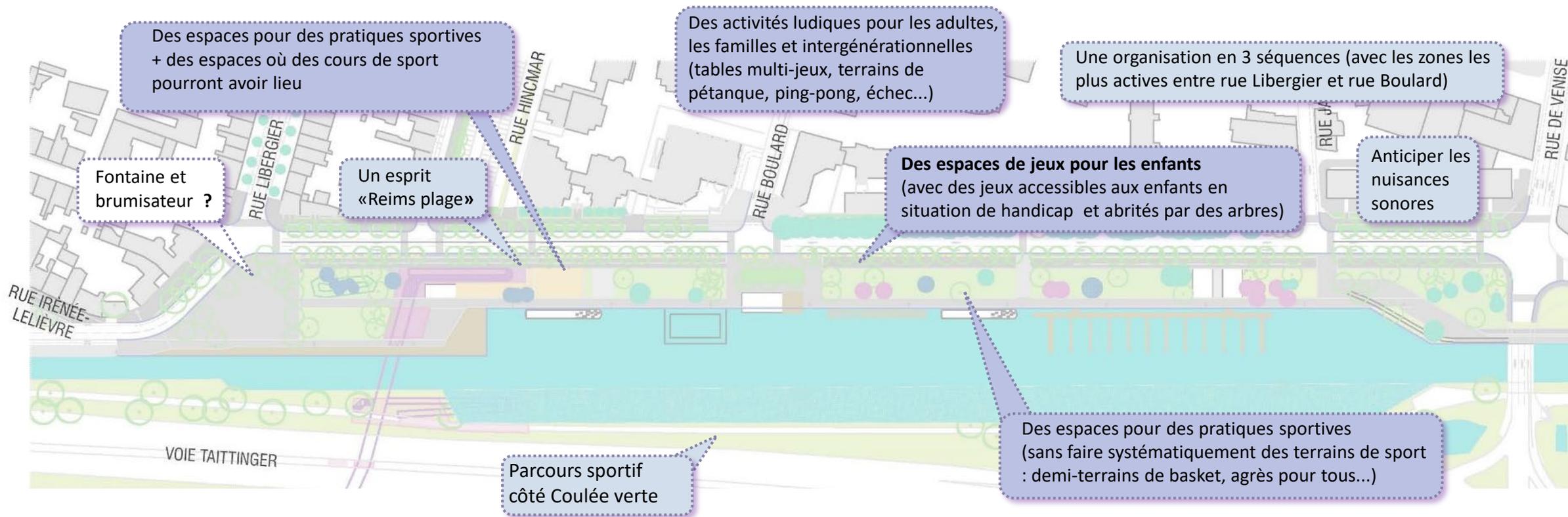
4



Puissance 4

10

JEUX ET SPORTS



CE QUE NOUS FERONS



CE QUE NOUS FERONS AVEC ADAPTATIONS



CE QUE NOUS ALLONS ÉTUDIER

CE QUE NOUS NE FERONS PAS :

- Tyrolienne (problématique de maintenance et de garantie de la sécurité)
- Mini-golf (il n'y a pas la place nécessaire + initiative privée)
- Certaines pratiques sportives : terrains de parkour
- Aménager un mur d'escalade sous la passerelle (problématique de maintenance et de garantie de la sécurité)

ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VÉGÉTALISATION

Vous nous avez dit...

Que vous vouliez un espace « nature », végétalisé, et aquatique... qui lie le « vert à l'eau »

Avec **beaucoup d'espaces verts**, des arbres hauts et moins hauts, des fleurs, des étendues d'herbes ...dans la continuité du parc Léo Lagrange

Qui puisse « lier le vert à l'eau » en douceur, **avec un jardin et des plantes aquatiques**, des parcours et labyrinthes végétalisés le long de la rive

Qui **favorise la biodiversité**, avec des cabanes à oiseaux, des hôtels à insectes

En résumé, **un parc axé nature**

En **pensant les plantations en fonction des espaces et des activités** : espaces ombragés ou au contraire dégagés, avec des perspectives plantées

Pourquoi pas en aménageant des parcours ou des **murs végétalisés pour protéger des pollutions visuelles et atmosphériques**

Espace de détente **près de l'eau** pour profiter de la fraîcheur l'été

Quel **emploi sur site des matériaux** suite à la démolition du pont ?

Qu'il fallait anticiper le changement climatique

Avec des **espèces adaptées**, notamment pour la chaleur

En pensant la gestion de l'eau, avec des **sols désimperméabilisés**, et l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage

Préserver la ressource en eau : sensibiliser aux économies, récupérer les eaux pluviales ...

Sensibiliser **aux enjeux environnementaux**, de biodiversité, ... **panneaux pédagogiques, expositions...**

Planter un ou des pieds de vigne représentant le milieu de champagne (avec des éléments pédagogiques)

Les images souvent choisies :



11

Structure végétale



10

Hôtel à insecte



10

Cabane à oiseaux



8

Explication arbres / plantations



7

Parterre de fleurs



8

Planter des fleurs résistantes à la chaleur



8

Plantes aquatiques

Les images souvent choisies :



6

Cheminements ombragés



6

Panneaux pédagogiques



5

Désimperméabiliser les sols



4

Cheminements végétalisés



6

Arboretum / varier les essences d'arbres



6

Explication biodiversité



5

Plantes dépolluantes



4

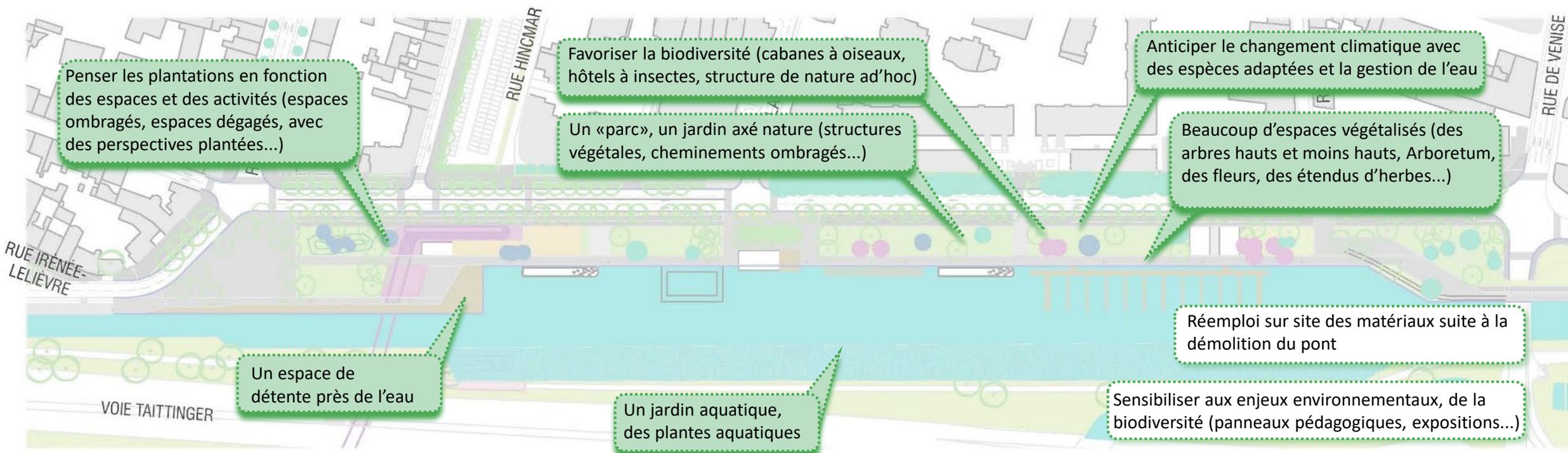
Etendue verte



4

Arbres hauts

ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VÉGÉTALISATION



CE QUE NOUS FERONS

CE QUE NOUS ALLONS ÉTUDIER

CE QUE NOUS NE FERONS PAS :

- Les ruches (question de sécurité dans un lieu très fréquenté)
- Aménager un mur végétalisé (nous préconisons une nature de pleine terre pour une sobriété de gestion du végétal + éviter les murs végétalisés qui nécessitent un coût d'entretien important et arrosage avec engrais...)
- Parcours et labyrinthe végétalisés (pas le lieu pour, l'espace est trop étroit)
- Planter un ou des pieds de vigne représentant le milieu de champagne (pas le lieu pour)

Vous nous avez dit...

PROMENADE ET MOBILITÉ

Qu'il fallait un espace de promenade piétonne

En aménageant, côté canal une **allée piétonne ombragée, pour se promener**, avec des bancs, des poubelles ...

Dans une **ambiance bords de Seine ou promenade des Anglais** : « *à la place du béton, des graviers* »

En veillant bien à la **séparation des flux vélos** (et trottinettes) et piétons, en créant des **pistes réservées aux vélos, trottinettes notamment le long du Bd Paul Doumer** (ou au contraire vers le canal pour certains)

Et en installant un **mur anti-bruit végétalisé** (pourquoi pas alternant avec une fresque murale) **tout au long des berges**, pour certains du côté Paul Doumer, pour d'autres vers la voie Taittinger

En végétalisant la **passerelle**, en créant des belvédères, en veillant à son accessibilité PMR

Eviter la rectitude de la voie -> créer des surprises

que vous vouliez garantir l'accessibilité des berges pour tous

Notamment **pour les personnes PMR** : accessibilité de toutes les berges et stationnements adaptés

En développant des **accès en navettes électriques**, en bus (avec plus de desserte)

Avec des **accès sécurisés pour les piétons** (nouveaux passages piétons sur Paul Doumer), et depuis le pont de Venise en facilitant la descente pour les piétons et vélos

En favorisant les accès pour les cyclistes : **stationnements à chaque entrée** du site, parkings vélo couverts (pour certains plutôt à destination des riverains), arceaux, voire des bornes de recharge ou un système de location de vélos

En mettant en place une signalétique adaptée

PROMENADE ET MOBILITÉ

Les images très souvent choisies :



9

Arceaux vélos



8

Mur anti-bruit végétalisé



8

Garantir l'accessibilité PMR de la passerelle (revêtement, largeur, rampe ...)



7

Ambiance 1

Les images souvent choisies :



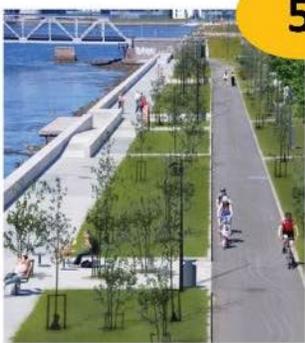
6

Stationnement PMR



5

Ambiance 6



5

Séparer les vélos / trottinettes des piétons 1



5

Parking vélo sécurisé



4

Circuler la nuit 2



4

Parking vélo couvert



6

Passerelle végétalisée



5

Stationnement trottinettes



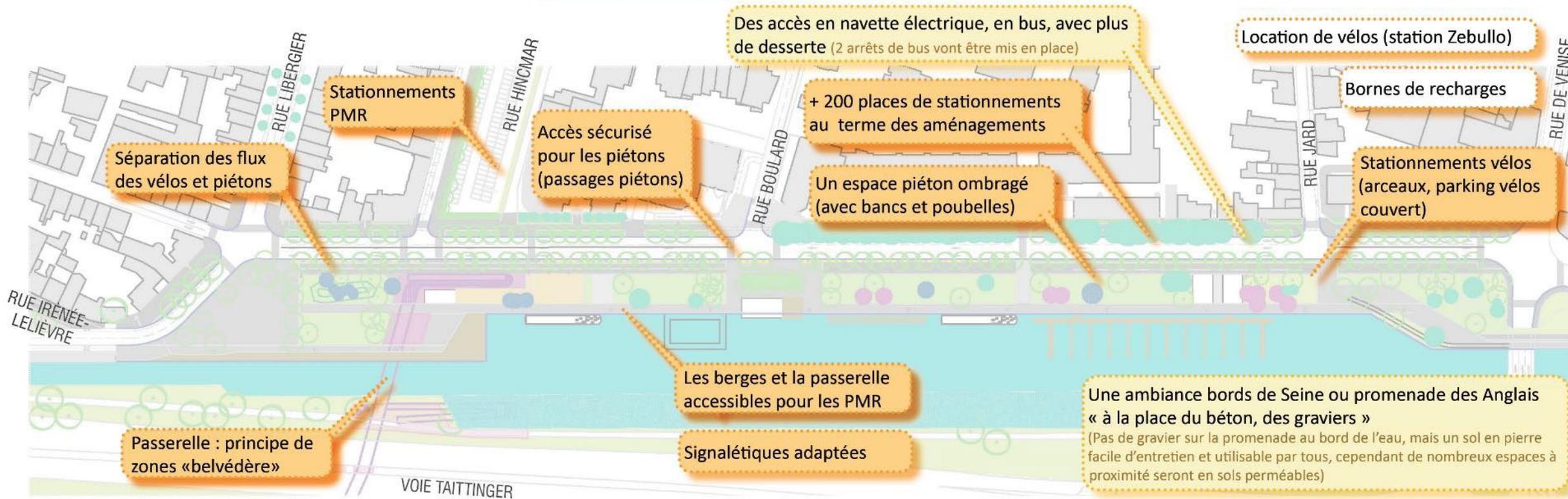
4

Séparer les vélos / trottinettes des piétons 2



4

PROMENADE ET MOBILITÉ



CE QUE NOUS FERONS

CE QUE NOUS FERONS AVEC ADAPTATIONS

CE QUE L'ON VA ÉTUDIER

CE QUE L'ON NE FERA PAS :

- Eviter la rectitude de la voie : créer des surprises (les surprises seront initiées par les différents usages installés sur l'espace public)
- Un mur anti-bruit végétalisé (pour la mise en place d'un mur côté Doumer, cela n'est pas compatible avec un espace public ouvert, sécurisé et attractif, la mise en place de ce mur casserait l'ambition de retourner la ville de Reims vers son canal) (Pour le mur côté Taittinger, il existe des solutions moins coûteuses et plus sobres comme la diminution de la vitesse)
- Végétalisation de la passerelle (pas possible car techniquement compliqué le principe des grimpantes sur l'ouvrage, l'aspect esthétique de ce type de proposition n'est pas spécialement concluant + on est dans une zone à forte densité végétale qui se suffit à elle-même sans avoir besoin de végétaliser l'ouvrage.)

Vous nous avez dit ...

CONVIVIALITÉ

Qu'il fallait favoriser les échanges, le partage et la solidarité et le repos...

En aménageant des assises, végétalisées ou en bois (voire un amphithéâtre végétalisé), des tables de pique-nique accessibles aux PMR (en faisant attention aux déchets), des transats (éventuellement en location), des espaces de pause, de calme, de lecture, des boîtes à livres

Une bouteille de champagne géante, qui se voit de la rue Libergier

Que vous vouliez un espace convivial, avec une large offre de restauration, marchés, commerces

Des péniches ou restaurants flottants, des terrasses, des rooftop sur l'eau, des kiosques restauration, un bar à champagne, une ambiance « ginguette » avec un point animé et convivial ... pour certains à imaginer aussi côté jardin aquatique

Une offre de restauration éphémère dans des zones dédiées, ou type « food truck », diversifiée et rapide, un stand glacier pour l'été, des gaufres et boissons chaudes l'hiver

Des marchés : « nature », de créateurs, de produits locaux et des commerces, pourquoi pas flottants aussi, ou plus simplement des boutiques souvenirs, des bouquinistes

Prévoir l'équipement nécessaire à l'accueil des marchés, restauration éphémère, événements...

Qu'il faudrait développer des activités et événements

Avec des activités culturelles type théâtre de rue, d'extérieur, concert en extérieur, ciné plein air, expos photos, musique de rue et piano en libre-service

Plus ponctuellement, des événements : triathlon, marché de Noël, fête de l'eau, des spectacles eau, son et lumière, une scène flottante, une grande roue...

Et en faisant de la passerelle un lieu attractif, par exemple avec des expo, un marché, et en communiquant sur son existence (notamment aux conducteurs qui passent sur l'autoroute)

Sculpture en bronze de Florence Kuten (artiste rémoise)

CONVIVIALITÉ

Les images très souvent choisies :



13

Péniche bar / restaurant



9

Petit stand (glacier ...)



7

Transat



7

Bar / rooftop sur l'eau



7

Boîte à livres

Les images souvent choisies :



6

Assises diverses



5

Table 2



5

Bancs végétalisés



4

Amphithéâtre végétalisé



4

Point d'information



4

Exposition photos



6

Table accessible PMR



5

Bar à champagne



4

Banc 1



4

Kiosque « restauration »



4

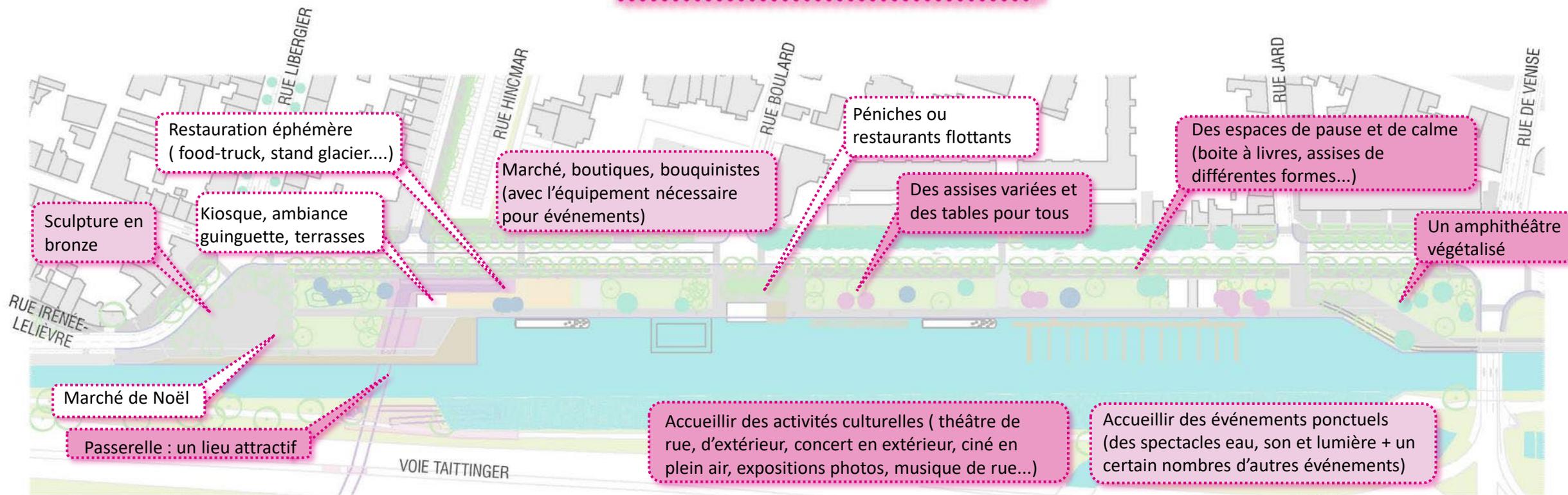
Table 4



4

Table 1

CONVIVIALITÉ



CE QUE NOUS FERONS



CE QUE NOUS FERONS AVEC ADAPTATIONS



CE QUE NOUS ALLONS ÉTUDIER

CE QUE NOUS NE FERONS PAS :

- Le camping (pas le lieu, et pas en lien avec les enjeux du site: espace urbain connecté à l'hyper centre ville)
- Certains événements ponctuels : une grande roue (le lieu n'a pas la surface nécessaire pour accueillir des événements de cette envergure)
- Péniches, restaurants, guinguette... du côté jardins aquatiques (pas d'espace disponible côté jardins aquatiques. De plus, il n'est pas possible de positionner d'autres bateaux à l'arrêt car il faut conserver la largeur de la voie navigable.)
- Une bouteille de champagne géante, qui se voit de la rue Libergier (Il y aura des éléments emblématiques comme la passerelle par exemple)
- Assises végétalisées ou en bois (nous préconisons plutôt d'avoir des assises avec des végétaux en pleine terre à côté)
- Piano en libre service (existe ailleurs dans la ville)

SERVICES

• Vous nous avez dit ...

Qu'il fallait proposer un lieu accueillant et bien entretenu

En pensant au **tri** et à la propreté, grâce ...
- à des poubelles de recyclables
- à des poubelles à mégots
Le tout localisé à intervalles réguliers partout et en nombre suffisant !

En installant des **toilettes** qui seraient : accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un espace nurserie, écologiques ... et localisées à l'entrée et à la sortie des berges

Y compris pour les chiens ! (canisettes)

En **multipliant les fontaines à eau potable**

En faire un site non-fumeur !

Et aussi la sécurité !

Avec un **espace éclairé**, pour certains grâce à des détecteurs de présence ou des éclairages solaires

En créant des cheminements piétons et cyclables **lumineux**

En **éclairant** la passerelle

En mettant en place de la **vidéo surveillance**

Tout en assurant l'information

En installant un kiosque type office de tourisme (côté rue Libergier), des panneaux d'affichage

Bornes d'information électroniques

Services

Les images très souvent choisies :



13

Poubelle recyclage



11

Sanitaires publics accessibles aux PMR



8

Vidéosurveillance



7

Canisette



8

Eclairage à détection de présence



7

Poubelles à mégots

Les images souvent choisies :



6

Fontaine eau potable



6

Eclairage solaire



5

Sanitaires publics



5

Eclairage 1



4

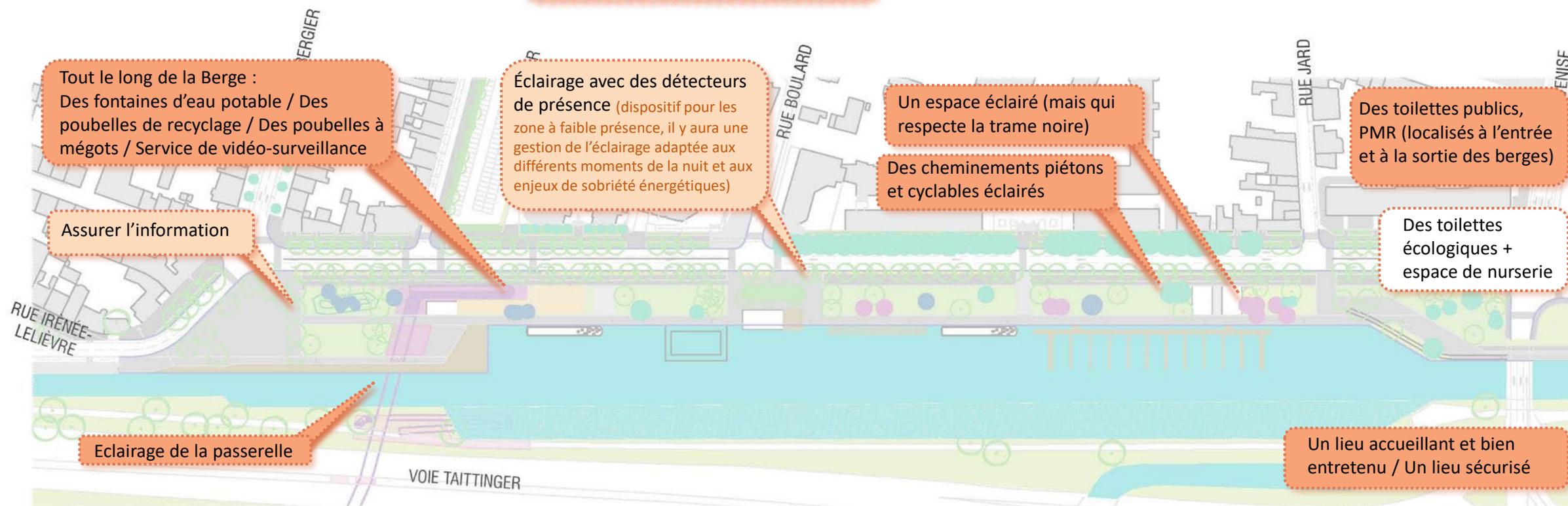
Eclairage 7



4

Prévoir un espace nurserie

SERVICES



Tout le long de la Berge :
Des fontaines d'eau potable / Des poubelles de recyclage / Des poubelles à mégots / Service de vidéo-surveillance

Assurer l'information

Éclairage avec des détecteurs de présence (dispositif pour les zones à faible présence, il y aura une gestion de l'éclairage adaptée aux différents moments de la nuit et aux enjeux de sobriété énergétiques)

Un espace éclairé (mais qui respecte la trame noire)

Des cheminements piétons et cyclables éclairés

Des toilettes publics, PMR (localisés à l'entrée et à la sortie des berges)

Des toilettes écologiques + espace de nurserie

Eclairage de la passerelle

Un lieu accueillant et bien entretenu / Un lieu sécurisé

CE QUE NOUS FERONS

CE QUE NOUS FERONS AVEC ADAPTATIONS

CE QUE NOUS ALLONS ÉTUDIER

CE QUE NOUS NE FERONS PAS :

- Un site non-fumeur (privilégié aux abords d'écoles)
- Canisettes (aménagement non prévu, sujet à étudier à plus grande échelle : Reims, ville amie des animaux)
- Éclairage solaire (pas écologique dans une zone très urbaine)

RAPPORT À L'EAU

Qu'il fallait assurer la sécurité / l'eau

En ayant des **bouées en cas de noyade**, réparties le long du quai, voire un poste de secours

En veillant à **sécuriser la cohabitation** entre les différentes activités : péniches, pédalos, bateaux, paddle...

Nettoyer / curer le canal !

Qu'il fallait s'en servir comme un lieu aux multiples usages

En proposant des **activités de promenade, de plaisance** : location de paddle, pédalo, bateaux électriques ...

En créant une **halle nautique, une halte au port, une capitainerie multimodale ...**

En conservant les **clubs sportifs** de canoë, kayak, aviron ...

En aménageant un **espace plage**

En permettant la **baignade** en eau filtrée, grâce à **une piscine** sur le canal ...

En adaptant les activités proposées sur l'eau **selon les saisons**

Et comme une voie de circulation fluviale

En **instaurant des navettes fluviales** vers le nouveau campus, notamment pour permettre aux étudiants d'aller se détendre sur les berges...

En mettant en place des **bus et taxis fluviaux** (gratuits)

Réaménager le lieu de mise à l'eau actuel

RAPPORT À L'EAU

Les images souvent choisies :



6

Location de barque



6

Location de pédalo



4

Nettoyer le canal / curage



4

Berges flottantes avec activités



4

Faire du canoë



4

Taxi fluvial

4

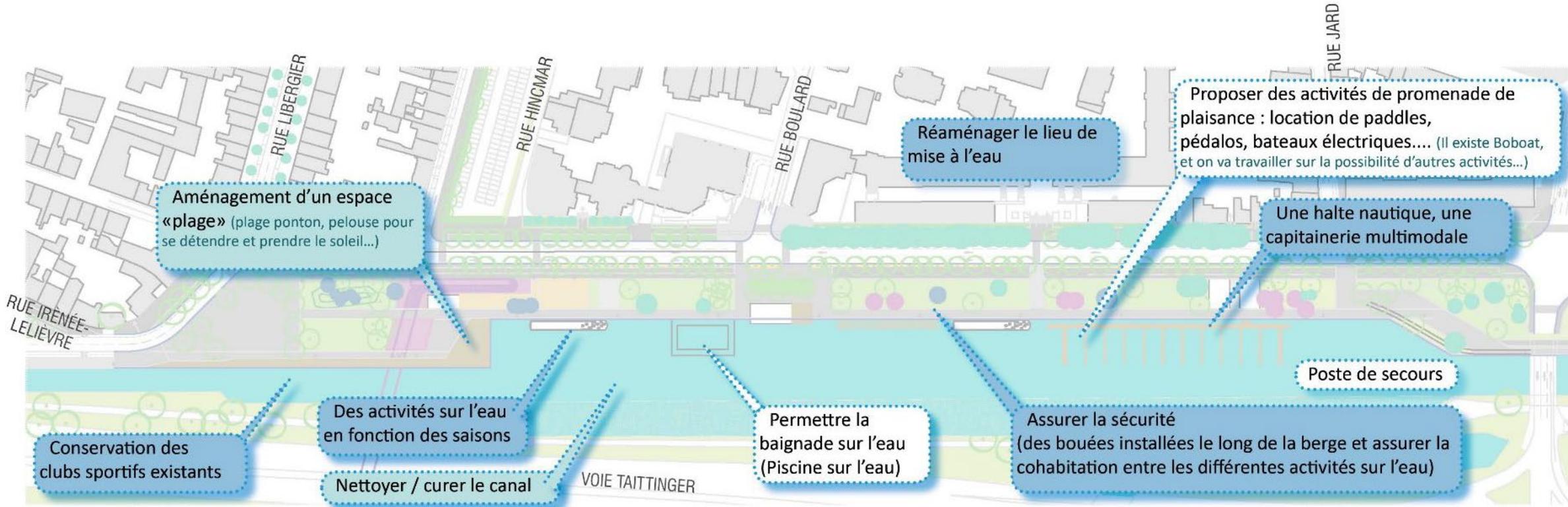


Avoir des bouées en cas de noyade



4

RAPPORT À L'EAU



CE QUE NOUS FERONS

CE QUE NOUS FERONS AVEC ADAPTATIONS

CE QUE L'ON VA ÉTUDIER

CE QUE L'ON NE FERA PAS :

- Les rambardes (problématique du coût de gestion de ce type de mobilier + pas adapté pour la nécessité d'accès à l'eau de VNF)
- Instaurer des navettes fluviales + Mise en place de bus et taxi fluvial (gratuits) (proposition économiquement non viable à ce jour)

Le regard global des acteurs du sport, de la mobilité, du tourisme et de la culture

• Vous nous avez dit ...

Développer l'offre « **tourisme à vélo** »

Disposer de **stationnements vélos sécurisés**

Penser la **connexion des Berges** ... avec les quartiers voisins et la ville en général

Développer une **offre en transports en commun et en mobilités douces**

Des lieux de restauration permanents et éphémères

Faire de **l'eau un élément d'attractivité** en veillant à sa qualité

Etirer le centre-ville, développer sur les Berges une nouvelle centralité, pour les Rémois et les touristes : un lieu central qui dessert les lieux existants à l'échelle de la ville, une logique de parcours...

Développer l'évènementiel pour faire des Berges une zone de destination pensée en fonction des saisons ...

Assurer la **compatibilité entre les usages** du canal (professionnels, plaisance, loisirs)

Penser la **passerelle** comme un lieu en tant que tel et la rendre attractive

Assurer une **mixité d'usages** (gratuits et payants) **et d'usagers** (rémois, visiteurs et touristes / familles, joggeurs, ...)

Accoster l'accostage des avirons et des canoës côté Coulée Verte

Permettre une circulation sécurisée pour les bateaux

Végétaliser les lieux, en lien avec l'eau pour éviter les ilots de chaleur

Gérer le **bruit et le risque pollution**

Gérer les flux les jours de match



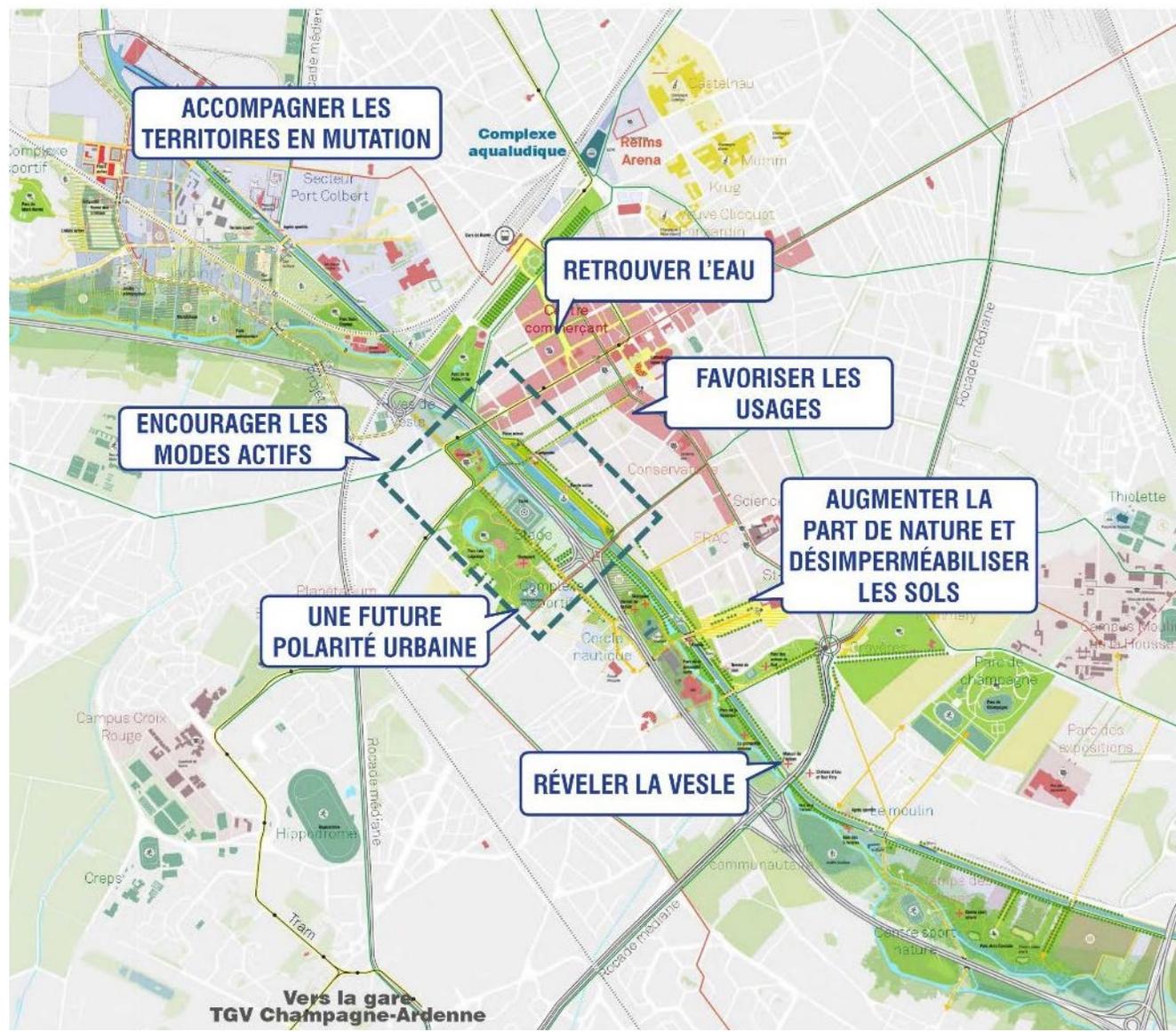
Présentation d'esquisses

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

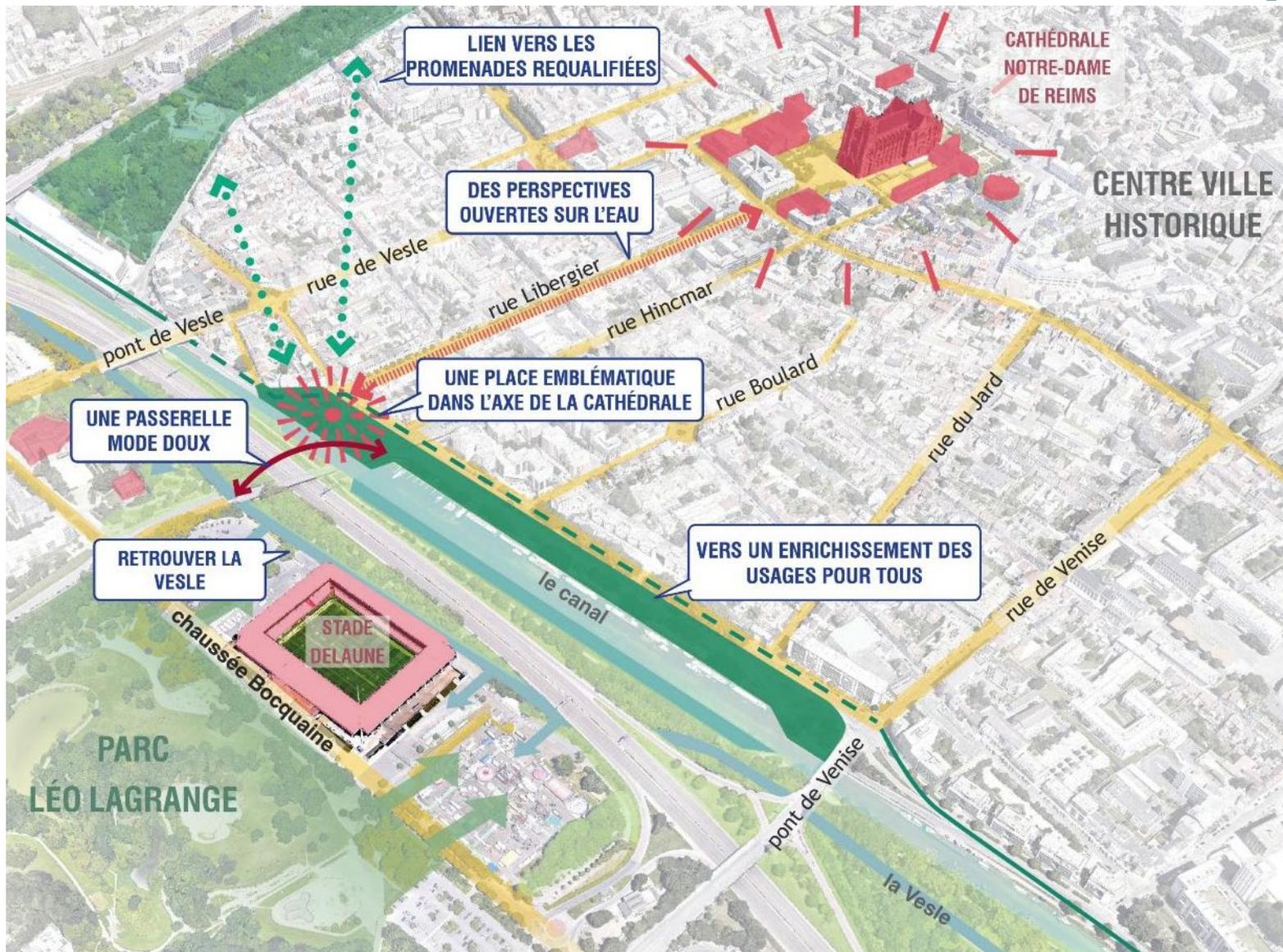
S'inscrire dans une ambition à grande échelle, retourner la ville vers l'eau

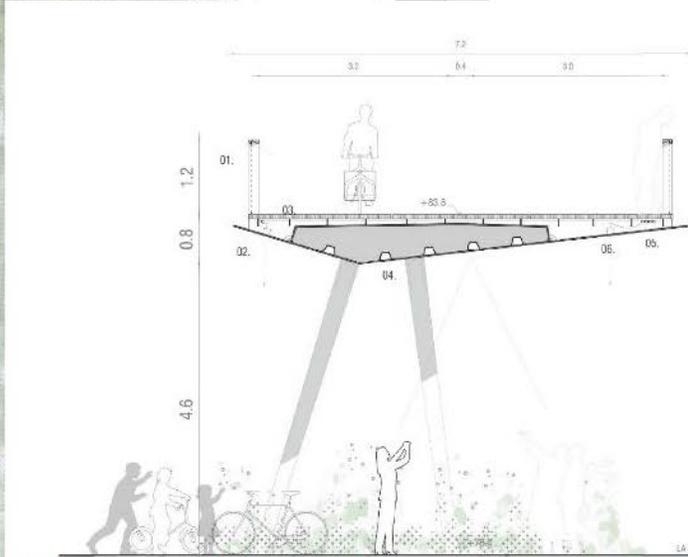
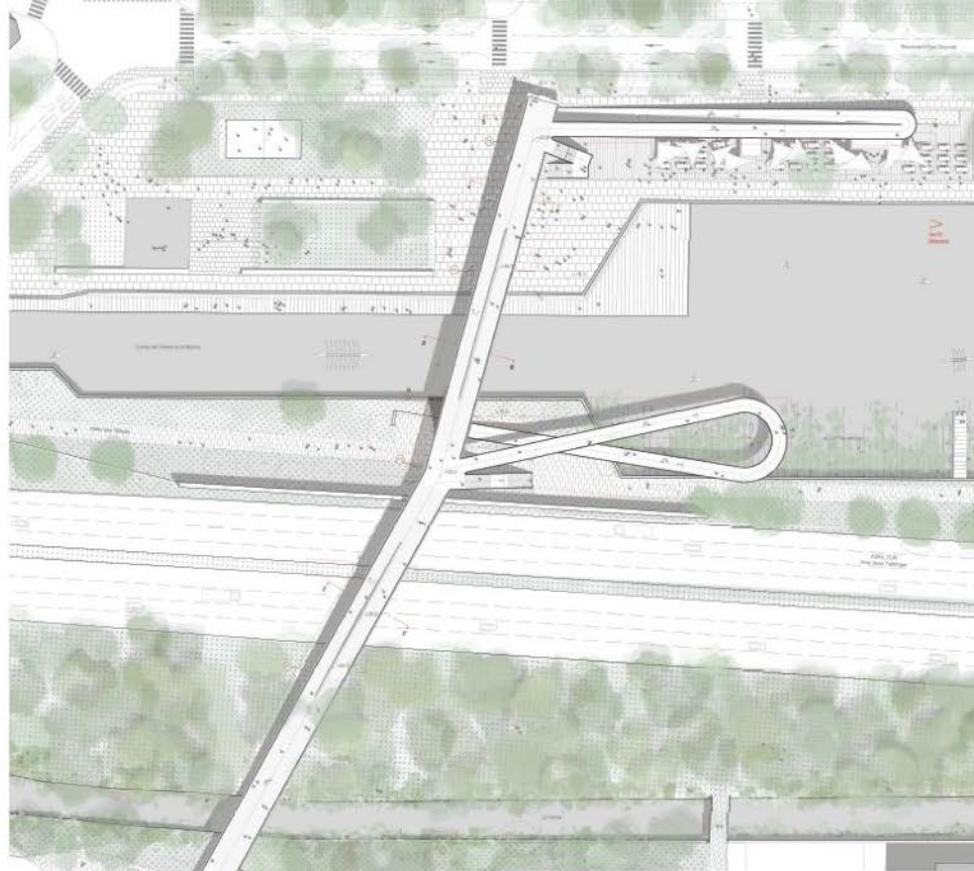
Rappel du plan guide



Prolonger la qualité des promenades au bord de l'eau

Rappel du plan guide



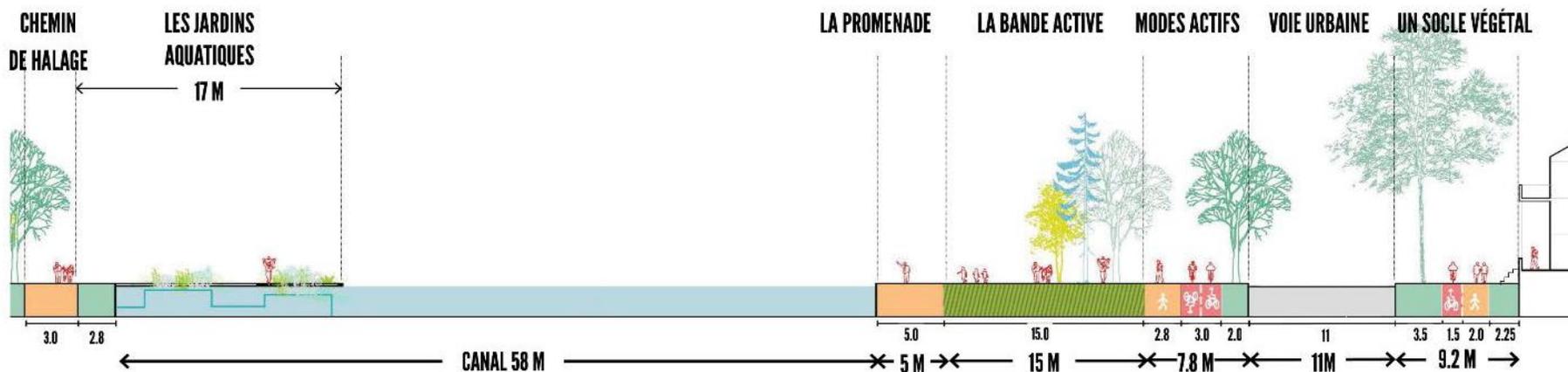
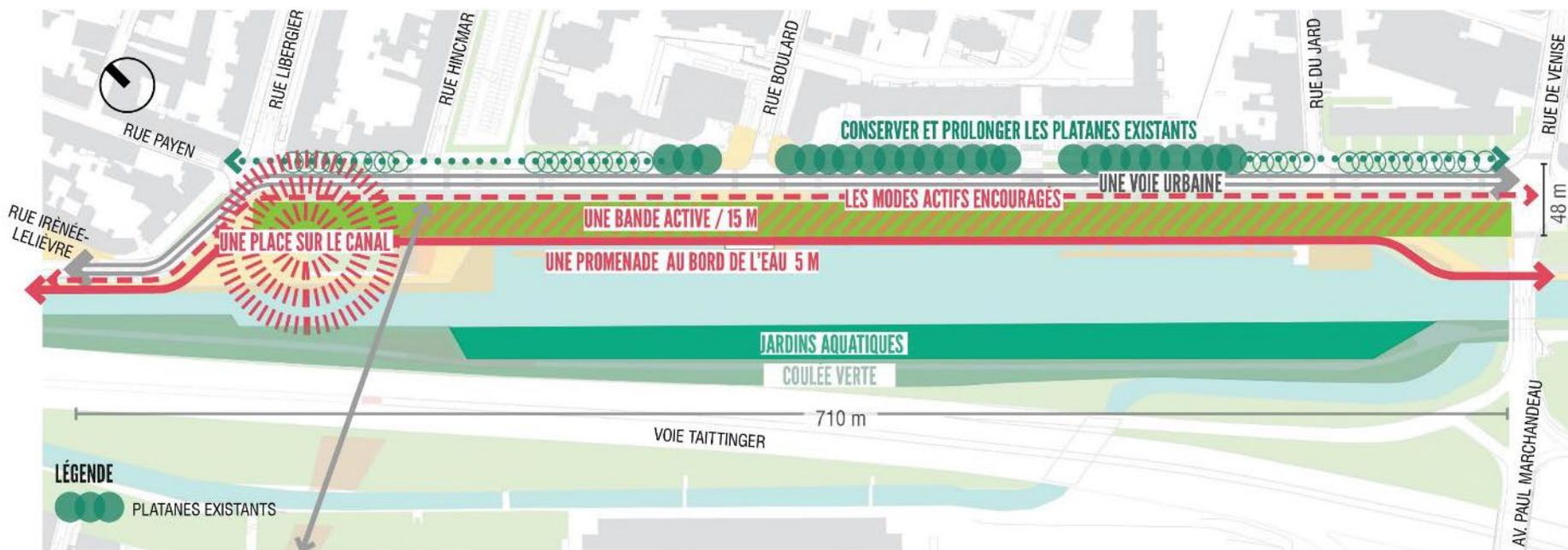


Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE



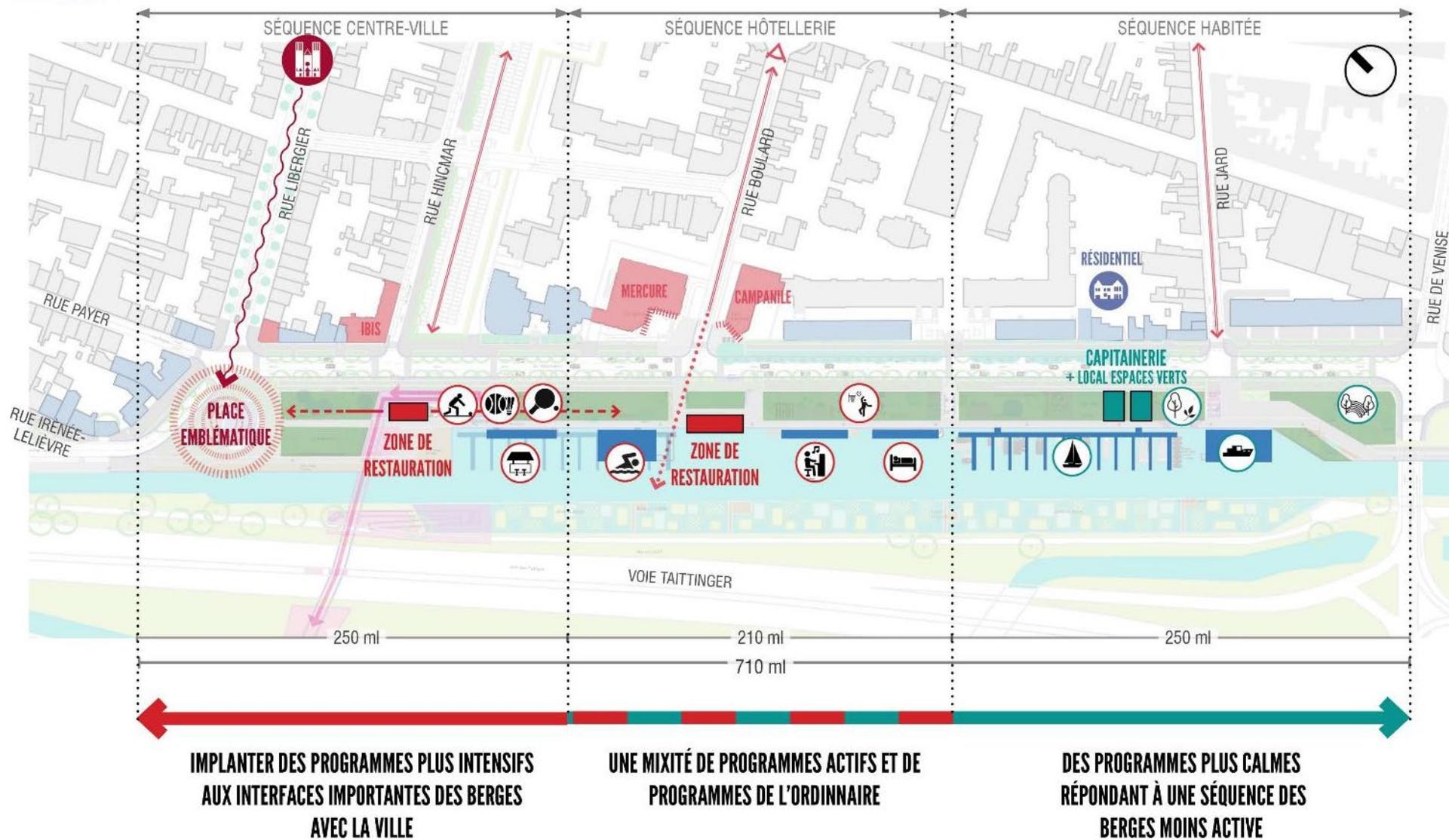
Demain : un espace de nature, plus urbain et support d'usages pour tous



Principe : une gradation d'usages



Principe : une gradation programmatique



Vue depuis la terrasse de la future zone de restauration



Une piscine privée sur l'eau : un sujet à l'étude

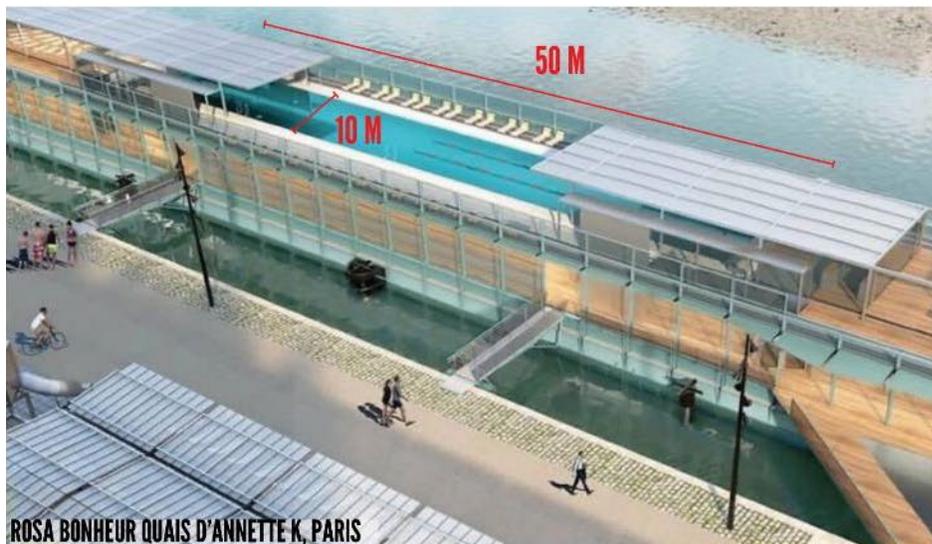


PISCINE FLOTTANTE



BADESCHIFF, BERLIN

PÉNICHE PISCINE



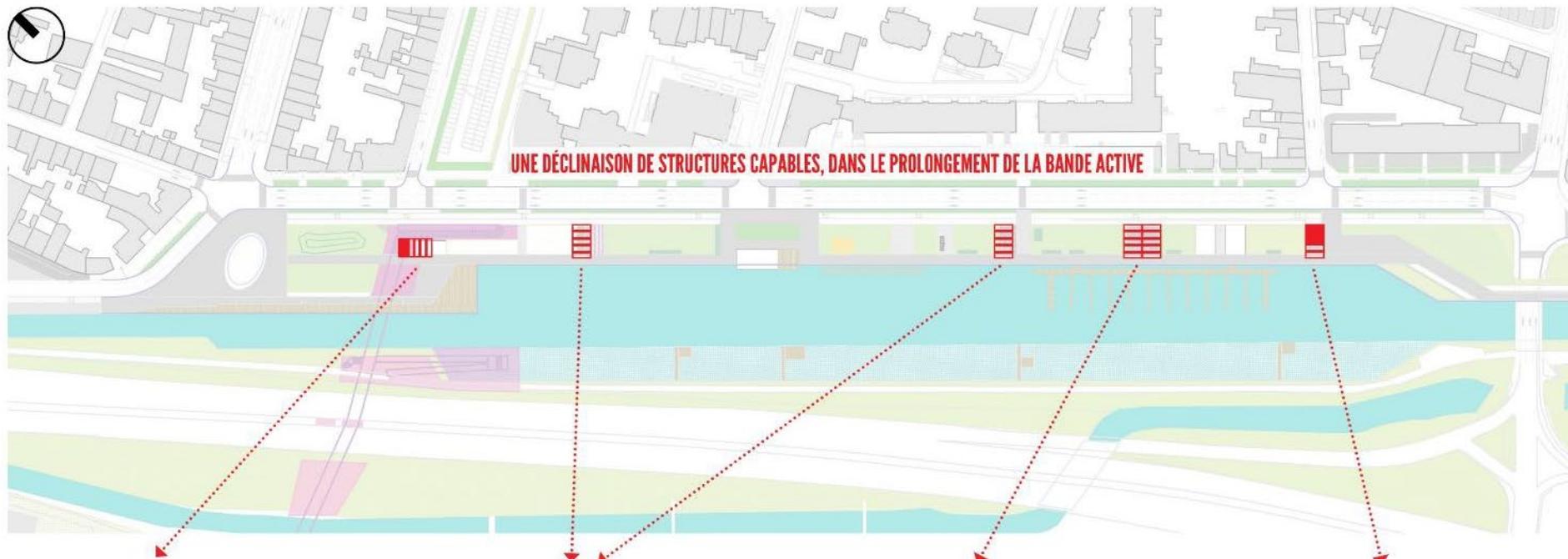
ROSA BONHEUR QUAIS D'ANNETTE K, PARIS

PÉNICHE PISCINE

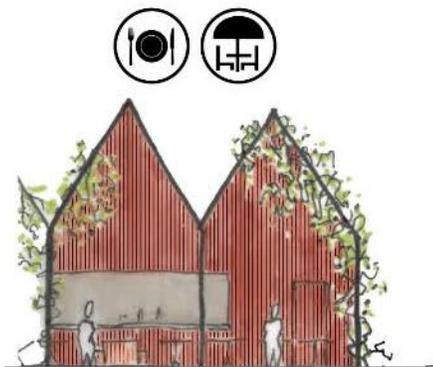


BADESCHIFF, VIENNE

Kiosques / pergolas, support d'usages de la bande active



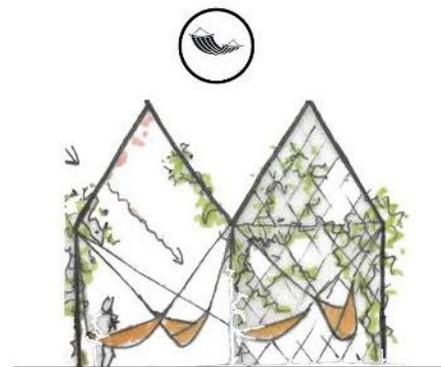
KIOSQUES GUINGUETTE



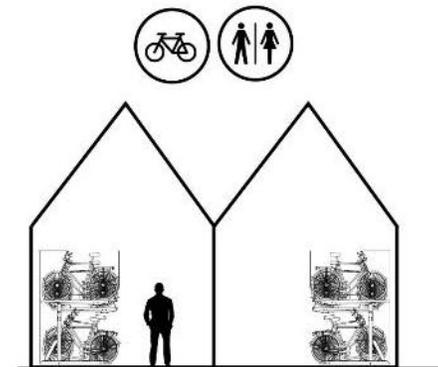
PERGOLA MOBILIERS : TABLES DE PIQUE-NIQUE / PING-PONG



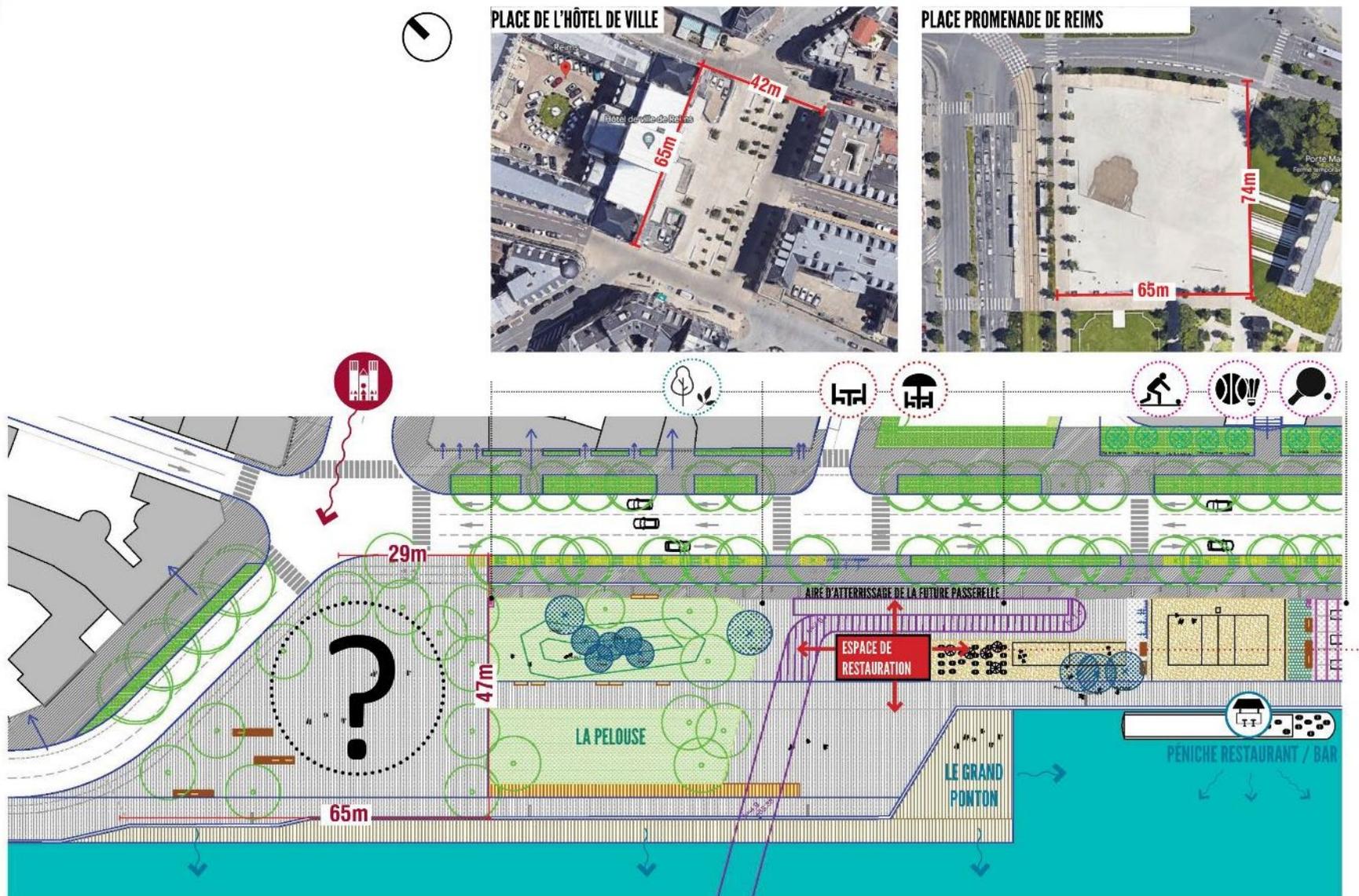
PERGOLA HAMACS



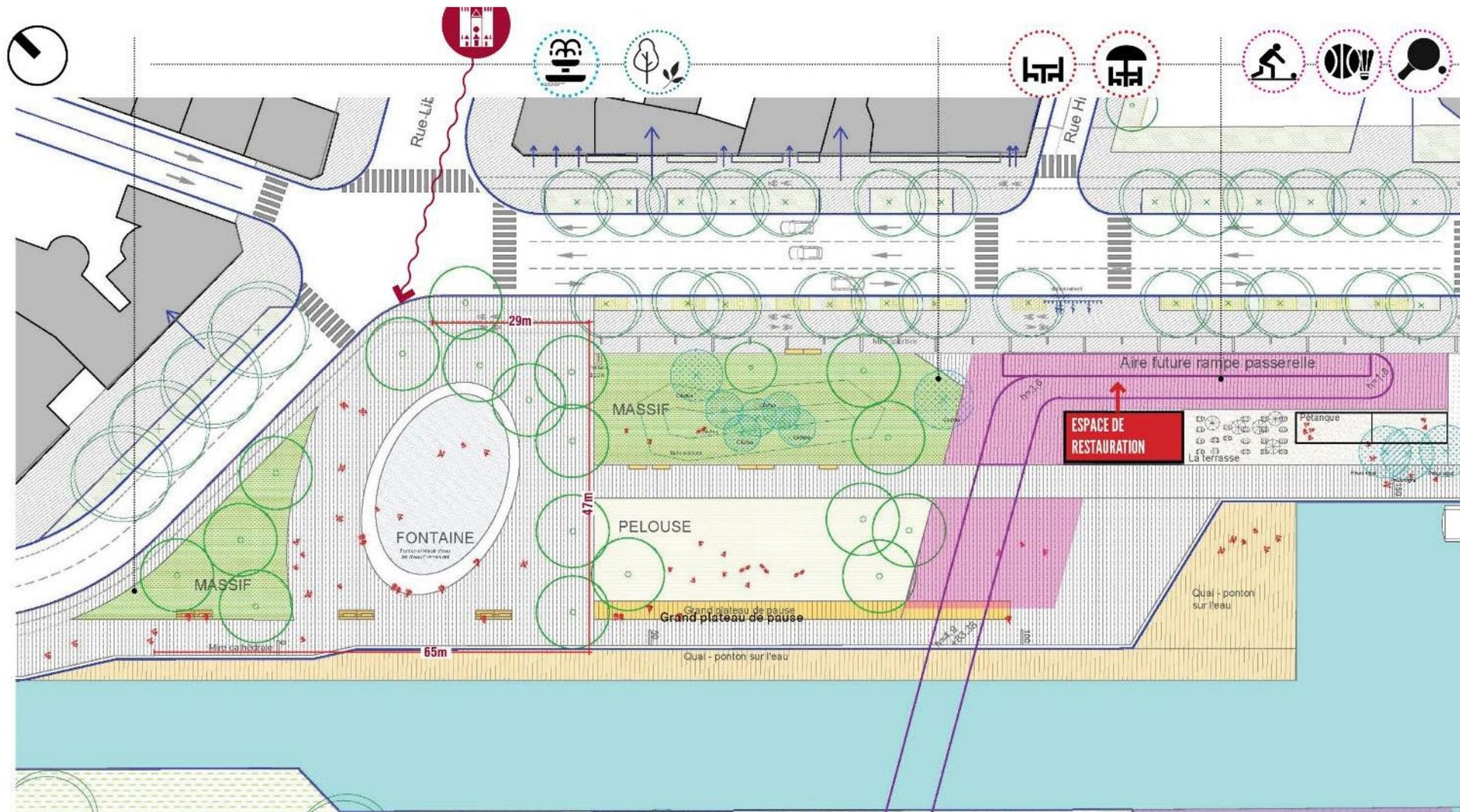
KIOSQUE ABRIS VÉLOS / LOCAL TECHNIQUE / TOILETTES PUBLICS



Comment fabriquer un lieu emblématique dans l'axe de la cathédrale ?



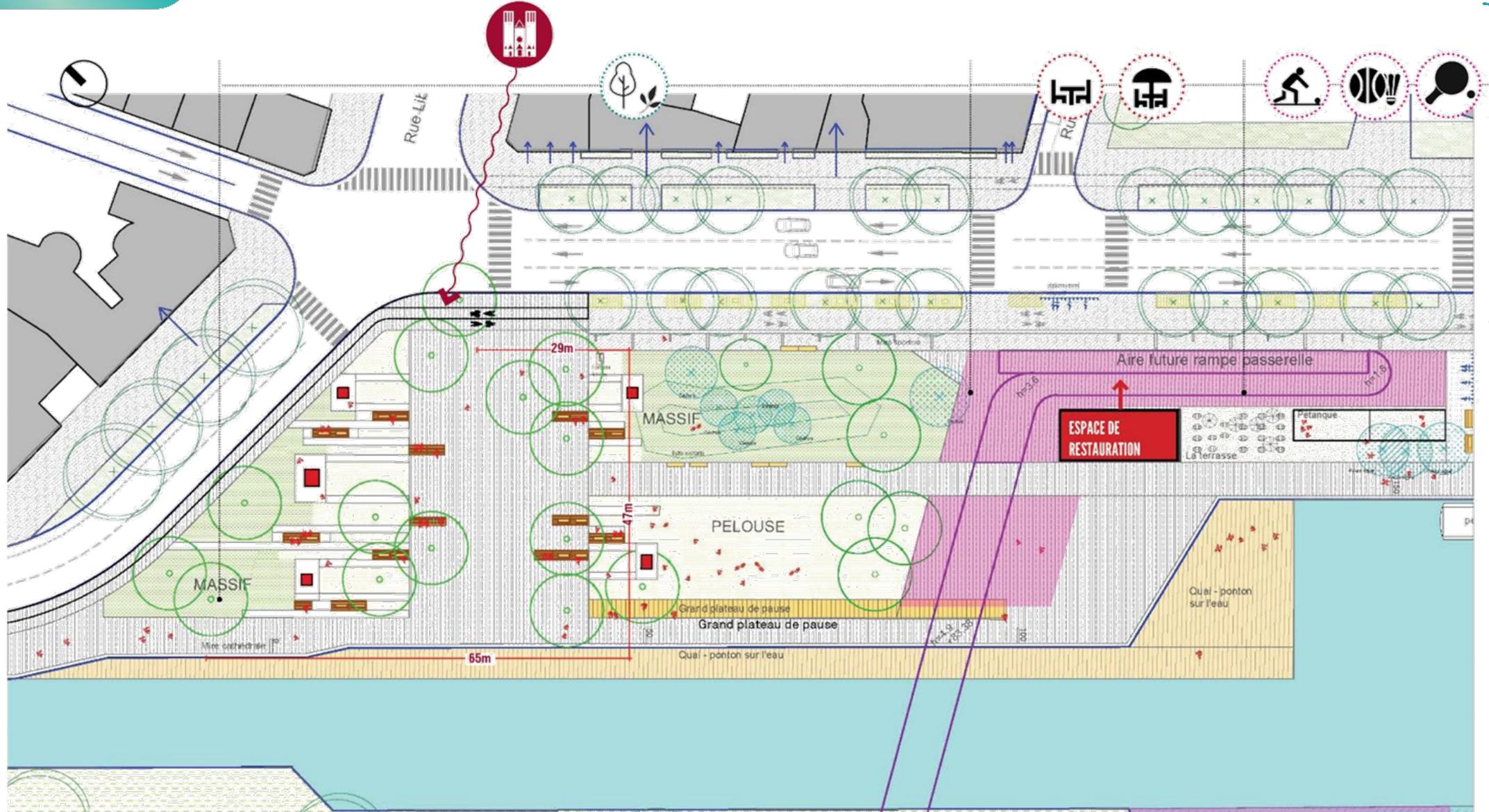
Une fontaine : fabriquer un lieu emblématique



Une fontaine : point de vue depuis Doumer-Payen



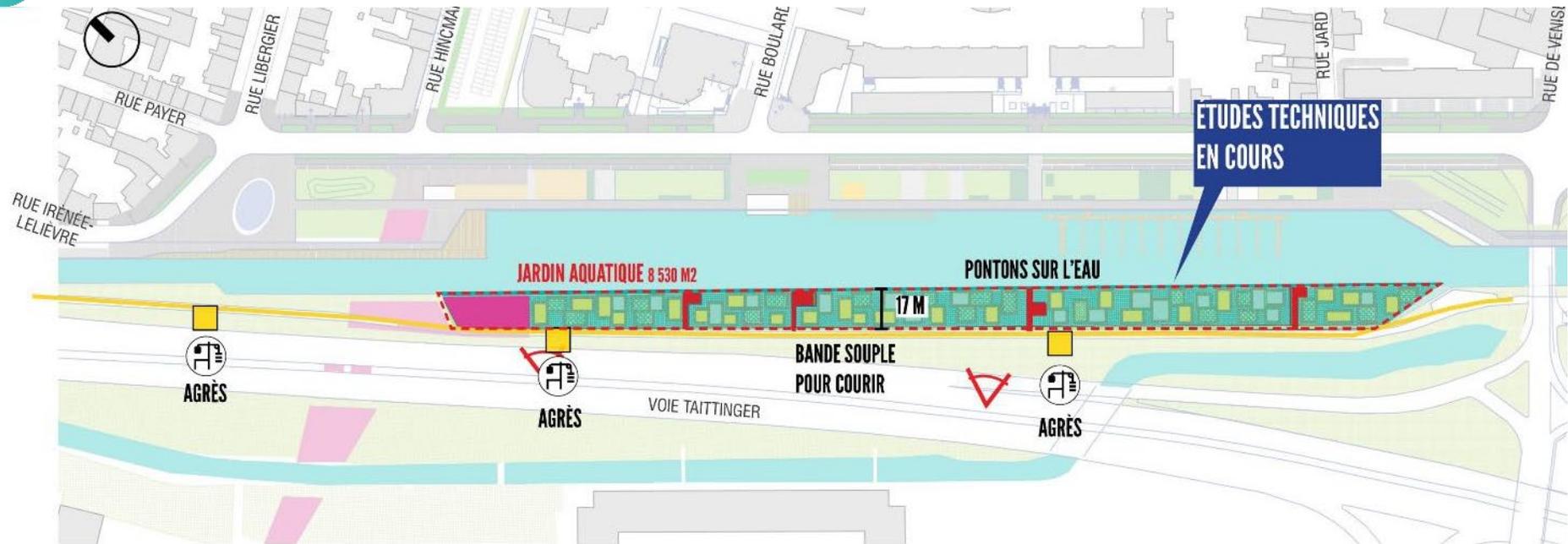
Une place plantée en continuité avec la bande active



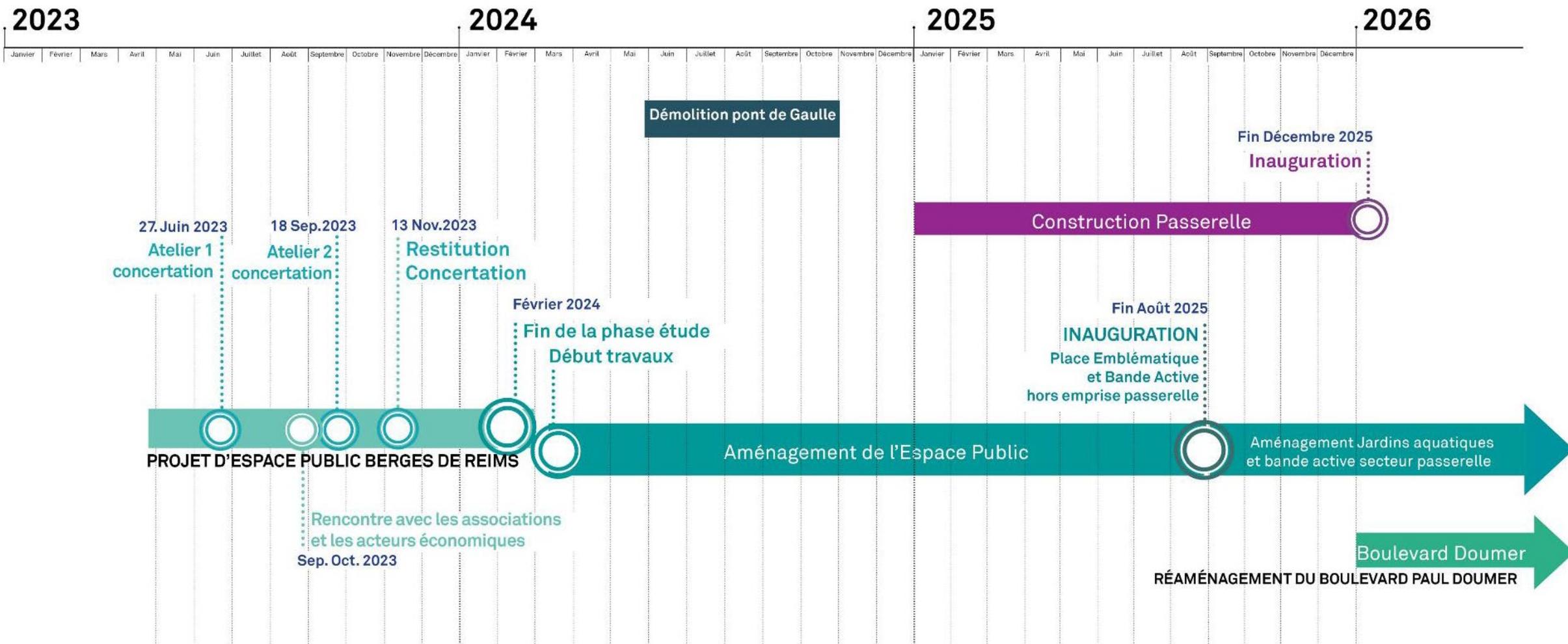
Une place plantée : point de vue depuis Doumer-Payen



Rive Sud, jardins aquatiques : un fond de scène apaisant



Calendrier prévisionnel





Questions / réponses

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Questions / réponses



Q. : Je suis inquiète car je suis malvoyante et, sur ce site, vont se promener les Rémois mais aussi des gens en vélo et en trottinettes. Comment seront séparés les espaces pour que nous puissions nous promener tranquillement ?

- **R.** : « Les vélos disposeront d'une piste cyclable dédiée, ils ne seront donc pas mélangés aux piétons. Adapter les aménagements aux mal-voyants est pris en compte et nous y serons particulièrement attentifs. »

Q. : Combien prévoyez-vous de places PMR ? Une pour 50 ou bien envisagez-vous un pôle stationnement PMR un peu surdimensionné pour qu'on soit sûr d'avoir de la place ?

- **R.** : « Cette thématique est prise en compte et si possible, nous irons au-delà des obligations. »

Q. : « Concernant les sanitaires pour les PMR, avez-vous bien pensé aux barres de maintien, aussi bien pour les droitiers que pour les gauchers ? »

- **R.** : « Nous nous sommes rendus en région parisienne pour voir les innovations en la matière et envisageons des sanitaires les plus accessibles possibles. »

Questions / réponses



Q. : En voyant les photos du projet, je me fais une réflexion : des pavés, encore des pavés, toujours des pavés, qui ne sont pas toujours accessibles pour les PMR !

- **R.** : « Dans ce que vous avez pu voir, il y a des sols pavés en effet mais tous les sols ne seront pas comme ça. Il y aura des parties plus lisses pour la course, les vélos et également les PMR. Il y a une vraie réflexion pour que le site soit accessible à tous. Dans tous les cas, ce ne sont pas des pavés similaires à ceux de la place Royale ou du parvis de la Cathédrale. Nous rappelons par ailleurs que les images montrées dans la présentation sont non contractuelles. »

Q. : Je voulais savoir à quelle rue la passerelle sera reliée ? Je voudrais également savoir quelle sera l'inclinaison de cette passerelle pour l'accès aux personnes en situation de handicap ?

- **R.** : « La passerelle a été conçue selon les normes d'accessibilité, donc la pente maximale sera de 4 %. Concernant sa liaison, elle sera alignée sur la rue Hincmar. »

Q. : Comme la pente est faible sur la passerelle, avez-vous prévu des zones de repos ? Car quand on pousse un fauteuil, ou qu'on marche avec des béquilles, il faut pouvoir se poser. Y aura-t-il des séparations vélos/piétons sur la passerelle ?

- **R.** : « Il y aura effectivement des zones de repos où l'on pourra s'asseoir sur cette passerelle. »

Questions / réponses



Q. : La passerelle est longue, qu'est-il prévu en cas de conditions climatiques comme le givre ou le verglas ?

- **R.** : « Il y aura un revêtement minéral rugueux, les normes nous y obligent. Et comme la chaussée, l'ouvrage sera traité si nécessaire par les services de la Ville avec un véhicule de service qui pourra y accéder. »

Q. : Je voulais revenir sur le jardin aquatique de l'autre côté du canal, qui prend une grande surface. C'est un lieu qui peut devenir magique s'il était développé.

- **R.** : « Concernant le jardin aquatique, on ne peut pas aller au-delà des 17m de largeur afin de préserver le chenal de navigation. Mais 17 mètres multiplié par près de 700 mètres de long, cela représente tout de même une belle surface. »

Q. : Avez-vous des perspectives d'influence ? Comment le projet des Berges va t-il influencer la fréquentation du reste de la ville ?

- **R.** : « Nous sommes aujourd'hui incapables de vous dire combien de personnes fréquenteront ce lieu. Ce lieu est avant tout conçu pour les riverains et les habitants du Grand Reims. Nous espérons qu'il connaîtra un grand succès. »

Questions / réponses

Q. : Quelque chose a-t-il été prévu pour veiller à la non-dégradation des lieux et au repos des riverains s'il y a des fêtes ?

- **R.** : « Le site sera vidéo protégé et surveillé. Sur les dégradations, si on prend les Promenades, il n'y en a pas sur le mobilier urbain. Sur les Berges, au-delà de la vidéosurveillance, le site sera activé et actif, avec des kiosques, de la restauration. On aura une présence, une activité le soir qui ne permettra pas aux individus de squatter jusqu'à tard. »

Q. : Entre les Promenades et ce projet, comment a été travaillé le lien entre ces deux lieux de promenade pour les piétons et pour les touristes ?

- **R.** : « Ce projet est l'un des maillons des projets que l'on développe depuis deux ans. Il va y avoir des travaux le long des berges du canal que l'on va transformer de manière à favoriser les modes de transport doux pour mieux s'intégrer dans la ville. Il y aura évidemment aussi tout un travail à faire au travers des rues, au travers de la ville pour relier à pied les Promenades et les Berges. »

Q. : Que vont devenir les péniches résidentielles ?

- **R.** : « Elles seront conservées, les propriétaires seront repositionnés à partir de fin mars. Cela permet de mettre sur ce bassin des activités nautiques et des péniches restaurant. »

Questions / réponses



Q. : Il n'existe pas pour l'instant de lieu pour garer les camping-cars et les caravanes des touristes. Qu'est-il prévu pour eux ?

- **R.** : « L'hôtellerie en plein air est clairement un sujet sur lequel nous devons aller plus loin. Nous allons dépasser cette année le seuil des dix millions de touristes à Reims, il y a donc une forte attente, notamment sur les hébergements. Nous avons donc lancé une réflexion sur la recherche de nouveaux modes d'hébergements. »

Q. : Y aura-t-il toujours autant de circulation sur le boulevard Paul Doumer ou bien sera t'il réaménagé ? Aujourd'hui, il y a beaucoup de circulation ce qui provoque une pollution conséquente.

- **R.** : « Pendant les travaux de la voie des Sacres, on sera sur 4 voies. Pour autant, l'objectif à la fin du projet, c'est de réduire à 3 voies. Concernant la pollution, les études menées par un acteur extérieur et indépendant de la collectivité, en l'occurrence ATMO, montrent qu'aujourd'hui, aucun secteur n'est sujet à une mauvaise qualité de l'air. En matière de pollution au dioxyde d'azote, nous sommes en dessous des normes. Ce n'est pas pour autant que nous n'allons rien faire, car la question de la santé publique est extrêmement importante. Mais aujourd'hui, uniquement grâce à des mesures prises par la collectivité (changement d'habitude, changement de l'utilisation quotidienne par les citoyens des véhicules) nous avons une très nette amélioration de la qualité de l'air. »

Questions / réponses



Q. : Qu'en est-il du stationnement du Stade lorsqu'il y a des matchs ? Comment sera géré le parking ?

- **R.** : « Notre Stade est en centre-ville, ce qui a ses avantages et ses inconvénients. Nombreux sont ceux qui font part sur les réseaux sociaux ou par mail de leur mécontentement en raison du stationnement anarchique autour du stade les jours de match. L'objectif ici est d'inciter les supporters à utiliser les transports en commun, tramway, BHNS et les différents parkings du centre-ville. Quand le stade est en centre-ville, il n'est pas possible de se garer au pied de celui-ci, on prend les transports en commun, on se déplace à pied, même s'il y aura toujours des possibilités de se garer. »

Q. : Dans la présentation, on parle surtout du côté centre-ville mais pas trop de l'autre côté du canal. Par rapport à la circulation, on parle de 800 logements supplémentaires à Rives de Vesle donc 800 voitures supplémentaires. Quand on sait par exemple qu'aux heures de pointe il est impossible de circuler sur le pont de Venise, comment sera gérée la circulation ? Dernier point, quel est le coût total du projet ?

- **R.** : « On ne va évidemment pas laisser non aménagé et en friche toute la partie située entre le Stade Auguste Delaune et le secteur Comédie. Il sera réaménagé en concertation avec l'ensemble des acteurs du site pour que cet endroit soit réapproprié. Concernant la circulation, un échangeur va desservir ce nouveau quartier. Aujourd'hui, en partant de l'ex-site Renault et en allant vers le centre-ville, par le pont Charles de Gaulle, le temps et la distance est assez long. L'échangeur via le quartier Rives de Vesle sera plus accessible. »

Questions / réponses



Q. : Je m'inquiète pour la démolition du pont, pourquoi la faire en période estivale lorsqu'il y a des touristes et lorsque les risques de pollutions sont plus importants ?

- **R.** : « Les travaux se déroulent en été pour plusieurs raisons : les dates de démolition ont été calées avec VNF et la Sanef pour avoir des créneaux d'intervention les moins impactant possible sur la circulation et cela correspond à la période estivale. Pour limiter les nuisances liées à la démolition, celle-ci aura lieu sur des séquences très courtes de quelques jours. Au-dessus de l'autoroute par exemple, cela durera 3-4 jours maximum. Pour éviter les problèmes de poussière, on arrose le chantier pour la plaquer au sol et éviter qu'elle ne s'envole. Concernant cet ouvrage, il n'y a pas de présence d'amiante ou de matières dangereuses. »

Q. : Merci pour ce processus de concertation dont les résultats sont fidèles aux échanges. J'ai une question de planning, quand seront lancés les appels à projet pour les propositions retenues ou mises à l'étude qui le nécessitent ?

- **R.** : « L'ouvrage sera livré au cours de 2025, l'espace public 2026 selon le planning prévisionnel. Les appels à projet seraient lancés à partir de fin 2024, un travail est à mener avec VNF. Nous n'avons pas de date précise aujourd'hui, mais nous souhaitons faire au plus vite. »

Questions / réponses

Q. : Combien coûte ce projet ? Comment est-il financé ?

- **R.** : « C'est la Communauté urbaine qui finance en grande partie ce projet de par ses compétences. Le budget de la Communauté urbaine en investissement c'est 120 millions d'euros par an. La durée de remboursement de la dette est de 2 ans et 6 mois, ce qui n'est pas beaucoup. Nous avons donc les moyens de payer. Tout compris, le projet représente 25 millions d'euros.
- Concernant la ville de Reims, elle a été nommée à plusieurs reprises pour la bonne gestion de son budget, et sa durée de remboursement de la dette est de 4,5 ans, sachant que le seuil d'alerte est à 12 ans. Elle est également la ville la moins endettée parmi les grandes villes de France. On ne considère pas que l'on gère de l'argent public, mais de l'argent du contribuable, ceux qui payent la taxe foncière. On ne dépense pas plus que nos recettes, donc on augmente l'épargne brute, qui nous permet d'investir sur le territoire (de l'emploi, soutien aux entreprises etc.).
- Concernant les touristes, nous allons cette année dépasser les 10 millions de visiteurs qui vont payer une taxe de séjour. Celle-ci couvre aujourd'hui totalement le fonctionnement de l'office de tourisme. On voit bien que plus on investit et plus on crée de pôle d'attractivité, plus on a de touristes et plus on a d'activités, des hôtels, des restaurants, des magasins, ...
- Il y a donc une dépense, mais il s'agit surtout d'un investissement qui va embellir la ville, créer de l'activité et de l'emploi. C'est un cercle vertueux. »



Conclusion

Arnaud ROBINET, maire de Reims

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Conclusion de Monsieur le Maire

En conclusion, Monsieur le Maire tient à remercier les plus de 500 personnes ayant participé à cette concertation ainsi que l'agence Palabreo pour son travail au fil des différents ateliers.

Il rappelle que l'objectif de ce projet est de tourner Reims vers l'eau et que les Promenades sont le plus bel exemple de comment rendre la ville plus agréable à vivre. Ce projet permettra de créer des flux entre les différents secteurs de la ville, et ainsi d'améliorer la qualité de vie globale des habitants.

Il termine en expliquant la grande humilité mais également la fierté avec laquelle il aborde ce projet qui est le résultat du travail de plusieurs milliers de personnes, aussi bien habitants que professionnels.